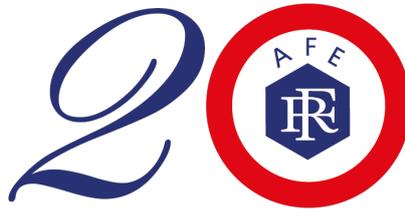


41e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

14 au 18 octobre 2024



Rapport de la Commission de la commission de la sécurité et des risques sanitaires

MEMBRES DE LA COMMISSION

Président : Catya MARTIN - Vice-président : Pierre LEDUCQ

Avraham BENHAIM
Geneviève BERAUD-SUBERVILLE
Nadia CHAAYA
Thierry CONSIGNY
Baudouin DE MARCELLUS
Luc DORSO

Aloïs GALLET
Géraldine GUILLEMOT-PEACOCK
Sandrine HULOT
Cécile LAVERGNE
Gérard SENAC
Rémi VAZEILLE

Pour cette session, la commission a porté son travail sur les thématiques suivantes. Situation des pays en crise avec l'audition du Centre de crise et de soutien. L'urgence psychologique et les soutiens possibles avec l'Association nationale de l'urgence médico-psychologique et la psychologue du centre de crise. Une audition conjointe avec la CASEAC sur les violences faites aux femmes et aux enfants FdE. Un échange avec les 5 élus CFDE du Liban sur la situation sur place. Les risques sanitaires et en particulier les « mégafeux » avec l'audition de Bruno ULLIAC, Contrôleur Général et Chef de la Mission Relations européennes et internationales de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Le rôle et l'impact des médias dans la sécurité des communautés françaises à l'étranger et plus particulièrement des médias francophones avec Roland Husson, Directeur Général de France Médias Monde et Monsieur Laurent Cagna, Directeur des relations Institutionnelles. Et enfin la réserve citoyenne en présence du Conseiller Réserves à la direction générale des Relations internationales et de la Stratégie (DGRIS) au ministère des Armées. Je souhaite remercier vivement les membres de notre commission pour leur travail. Rien de tout cela ne pourrait être présenté aujourd'hui devant vous sans eux. Remerciement aussi à l'équipe du secrétariat général qui a œuvré pour que nous puissions travailler en toute sérénité.

41^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
14 au 18 octobre 2024



Audition plénière et en commission de Philippe Lalliot, Directeur du centre de Crise et de Soutien (CDCS)

Co-rapporteurs : Geneviève BERAUD-SUBERVILLE, Conseillère des Français de l'Étranger, Amérique Latine et Caraïbes.



Seize ans d'engagement du Centre de Crise et de soutien :

Le CDCS est une structure du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) créé en 2008 pour professionnaliser la réponse aux besoins des Français lors des crises à l'étranger.

Ce centre a la charge du suivi, de la collecte et de la synthèse des informations relatives aux risques de toute nature (politique, criminelle, terroriste, sanitaire, sismique, météorologique, industrielle, environnementale, etc.) Il alerte sur les événements susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité des Français à l'étranger. Il assure une permanence pour l'ensemble du ministère 24h/24 et 7j/7 et emploie 120 personnes (2/3 de femmes dont la moyenne d'âge est de 30 ans). Le personnel travaille avec grande implication afin d'optimiser les délais de réaction face aux crises sécuritaires, climatiques, humanitaires ou sanitaires à travers le monde.

À rappeler que chaque situation appelle une réponse adaptée.

Initialement dédié à l'assistance aux Français en difficulté à l'étranger et à l'aide humanitaire, puis au suivi des familles et proches des victimes, les missions du CDCS se sont ensuite élargies à la stabilisation et à l'accompagnement à la sortie de crise. En fait ce sont trois centres en un, branchés sur le réseau MEAE

A- Le "Centre de situation" qui analyse les risques et menaces pour les Français de l'étranger.

Il élabore pour les postes :

- Le "Plan de sécurité les îlotiers"
- Les formations sur place et à distance

Il élabore aussi deux services visant à faciliter le bon déroulement des déplacements touristiques ou professionnels de courte durée.

- Les fiches "Conseils aux voyageurs", informations pratiques et recommandations sécuritaires à travers 191 « fiches pays » (2/3 des consultations). Des informations et consignes spécifiques sont publiées dans de très courts délais dans la rubrique « Dernières minutes ».
- "Le fil d'Ariane" Lors d'un voyage, les Français ont la possibilité de s'inscrire à travers le site sur le "Fil d'Ariane" pour recevoir des alertes de risques naturels, sécuritaires ou sanitaires du pays visité. Cela permet en cas de crise d'être joignable par le MEAE par mail ou par SMS.

Malheureusement cet outil est sous-utilisé et le MEAE s'interroge comment mieux faire passer le message. Nous présentons une résolution conjointe sur la diffusion du "Fil d'Ariane" avec le rapport de l'audition sur "le rôle et l'impacte des médias dans la sécurité des communautés françaises à l'étranger" afin de demander aux agents des consulats d'informer l'existence de cet outil mis à disposition par le MEAE.

B- Le centre de Gestion des crises

Qui met en place les cellules de crises lorsqu'elles ont lieu d'être
Ce sont des professionnels, bien rodés dans la matière

C- Centre d'opération humanitaires

Très spécialisé.

Le directeur est un ancien directeur d'ONG

Pour une meilleure efficacité le CDCS a mis en place une coordination interministérielle.

MEAE : recueille les informations du réseau des ambassades et consulats de France à l'étranger.

Ministère des armées : Coordination avec les 3 armées de l'Air, de terre et de Mer

Ministère de l'intérieur : **Direction** générale de Sécurité civile spécialisée en incendies, séismes, inondations et la recherche avec des chiens.

Ministère de la Santé : vaccins, médicaments, hôpitaux transportables

Ministère de Justice : prise en charge de conjoints et mineurs.

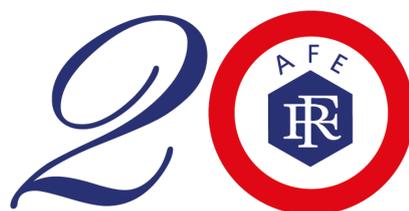
Bilan de la première année du directeur.

Une grande qualité des personnes toujours impliquées au maximum dans leurs fonctions.

Après chaque expérience, une vraie volonté d'améliorer et donc de sortir des leçons

Une gestion de crise demande beaucoup d'humilité

41^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
14 au 18 octobre 2024



Dispositif(s) national(aux) d'urgences médico-psychologiques

Co-rapporteurs : Thierry CONSIGNY, Conseiller des Français de l'Étranger, Japon
et **Sandrine HULOT**, Conseillère des Français de l'Étranger, Etats-Unis d'Amérique.



Dans le contexte international du niveau de crises actuelles (situations de conflits, attentats terroristes, guerres, catastrophes naturelles) abordé en plénière par le Directeur du Centre de Crise et de Soutien (CDCS) Monsieur Philippe Lalliot, et de leur impact psychologique sur les Français de l'Étranger qui résident dans ces zones géographiques, il nous a semblé pertinent d'interroger :

- Madame Laetitia BARNIER PRATE, Psychologue au CDCS, et
- Dr. Gaëlle ABGRALL, Psychiatre Référent zone Ile de France, UF CUMP-Psycho traumatologie-Urgences Psychiatriques Préhospitalières du SAMU de Paris, Centre Régional de Psycho traumatisme Paris Centre et Sud,

afin d'identifier les systèmes/dispositifs de soutien psychologique existants, disponibles et accessibles aux Français de l'Étranger.

Cette audition a eu lieu le mardi 15 octobre 2024 de 10h30 à 12h00.

Dr. Gaëlle ABGRALL : Le Docteur ABGRALL est référente de la cellule d'urgence médico-psychologique de Paris (CUMP), de la zone Île-de-France, et présidente du réseau national des CUMP. Elle a aussi créé en 2022 le SAMU psychiatrique de Paris qui représente une avancée reconnue en santé mentale.

Madame Laetitia BARNIER PRATE : Madame BARNIER PRATE est depuis 5 ans psychologue au Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; auparavant elle était la psychologue des agents du ministère, attachée aux ressources humaines pendant 5 ans.

1. Les 4 principaux dispositifs

Lorsqu'une crise impacte des Français à l'étranger, le CDCS est responsable de la prise en charge des victimes à différents niveaux. Certaines situations ou crises nécessitent d'activer un dispositif de soutien psychologique pour les victimes directes et leurs familles. Madame BARNIER PRATE nous a fourni une fiche reflexe interne du MEAE qui liste les solutions envisageables en fonction des situations de crise « fiche reflexe : Soutien psychologique pour les impliqués lors d'une crise-CDCS/pôle santé et psychologue au CDCS ».

4 Types de dispositifs sont listés sur cette fiche reflexe :

- I. Dispositif mis en place par les assureurs (cas d'accident de la route)
- II. Dispositif s'appuyant sur les ressources locales (rôle des psychologues identifiés par le poste en cas d'accidents ayant une répercussion sur la communauté)
- III. Dispositif mis en place par le prestataire Eutelmed (rôle de psychologues internes au prestataire lorsqu'un large public de français est impliqué dans une crise)
- IV. Dispositifs Institutionnels (interne au CDCS)

La psychologue du CDCS, le pôle santé et l'unité des affaires individuelles peuvent être amenés à évaluer le besoin avec le poste consulaire et activer un de ces types de dispositif.

La mission principale de Madame BARNIER PRATE est d'organiser ces dispositifs d'appui médico-psychologique pour les Français impliqués par une crise à l'étranger en fonction :

- Du nombre de personnes impliquées
- Et
- Du type de crise.

Si le nombre de Français impliqués est réduit, Madame BARNIER PRATE interagit directement en lien avec le consulat et peut offrir des consultations d'urgence à ces personnes.

Pour qu'une situation de crise à l'étranger relève du CDCS, il est nécessaire qu'elle risque d'induire un syndrome post traumatique de la (des) victime (s) comme dans le cas d' :

- Une mort violente,
- Une disparition inquiétante,
- Une prise d'otage,
- Un kidnapping,
- Un événement de masse (accident de bus, crash d'avion, tremblement de terre ou autres catastrophes naturelles, attentat etc...)

En général, un premier filtre est opéré par l' « Unité des affaires individuelles » au CDCS, qui est en charge des Français rapatriés individuellement, ou par le « Quart Veille », qui répond 24h sur 24 par téléphone ou par messages électroniques aux Français qui les sollicitent parce qu'ils vivent une situation dramatique à l'étranger.

La procédure habituelle est que les agents du CDCS ou des postes consulaires qui sont en interaction avec des victimes leur proposent d'être appelées par un psychologue ; s'ils acceptent, il leur est donné les coordonnées de Madame BARNIER PRATE (adresse électronique) qui fixe alors un rendez-vous téléphonique avec ces victimes. On évite de donner les coordonnées téléphoniques directes de Madame BARNIER PRATE et le rendez-vous téléphonique est pris lorsque les meilleures conditions d'écoute sont réunies.

Si le nombre de personnes impactées est important, Madame BARNIER PRATE fait appel à une société privée, comme par exemple lorsque l'Ambassadeur de France en Chine avait sollicité le centre de crise pour un appui psychologique aux Français de Chine à un énième confinement dans la période COVID.

Les psychologues du prestataire privé assuraient des consultations en plusieurs langues dont le mandarin pour les conjoints chinois.

Le CDCS a aussi noué une convention avec le réseau « France Victimes »

<https://www.france-victimes.fr/>

, une fédération d'associations dans toute la France, qui dépend du ministère de la Justice, et qui permet de prendre en charge gratuitement les victimes après leur retour en France. Il peut aussi faire appel à OSE (Œuvres de Secours aux enfants) <https://www.ose-france.org/> pour répondre à des besoins spécifiques.

L'intervention de Madame BARNIER PRATE peut être très ponctuelle comme sur période plus longue dans le cas du décès d'un enfant à l'étranger.

Le soutien est évalué en fonction des besoins du patient afin d'offrir le dispositif le plus adapté.

Enfin, le dispositif en partenariat avec le ministère de la Santé permet l'ouverture d'une ligne téléphonique de soutien psychologique, et représente une ressource très importante dans les différentes crises récentes d'ampleur impactant les Français à l'étranger, comme la guerre en Afghanistan ou en Ukraine.

Certains rapatriements n'aboutissent pas forcément à l'ouverture d'une ligne de soutien psychologique si le nombre de Français impliqués est peu important ou si la crise est de courte durée comme l'évacuation du Soudan. Le dispositif d'accueil en France après le retour est alors considéré comme plus pertinent.

Un dispositif assez récent et jugé très précieux par le CDCS car très efficace est l'envoi de psychologues, psychiatres ou infirmiers psychiatriques sur place lorsque la situation sécuritaire le permet.

On met alors en place un centre d'accueil des victimes françaises, où médecins, psychologues et psychiatres s'inscrivent dans le système de soins français dès le premier contact avec les victimes. Ceci permet un meilleur suivi dans le système de soins français. Il est important de pouvoir traiter ainsi au plus tôt le stress post traumatique.

Un travail au quotidien de collaboration est établi entre les équipes du CDCS et les agents des Postes, afin de faire en sorte qu'ils aient conscience des types de populations qu'ils pourraient rencontrer sur place, comprendre le fonctionnement des consulats, identifier les référents sur place.

Un effort particulier est porté par le CDCS sur la formation des agents des Postes, en mettant l'accent sur la gestion des situations d'urgence, avec des jeux de rôle et simulations par exemple. Cette formation se déroule en visio-conférence ou sur place. Madame BARNIER PRATE nous indique que ce type de formation n'est pas dispensé aux consuls honoraires qui peuvent être pourtant sollicités en cas de crise.

2. Les cellules d'urgence médico-psychologique (CUMP)

Quand le CDCS ne peut plus répondre à la demande du au nombre important de victimes (>6 personnes), un relais peut être assuré par les cellules d'urgences médico-psychologiques. C'est à ce moment que le Dr. Gaëlle ABGRALL peut intervenir.

Les premières cellules d'urgence médico psychologiques ont été créées par Xavier Emmanuelli après les attentats de 1995 du RER Saint-Michel.

Une première ligne téléphonique voir le jour en 2004 suite au tsunami de Thaïlande et à une prise de conscience des équipes sur place des besoins médico-psychologiques des victimes.

Le dispositif se met réellement en place après les attentats de janvier 2015 et l'attentat de Charlie Hebdo.

Cette ligne est installée dans la salle de crise du SAMU de Paris mais également à l'hôpital Hôtel-Dieu de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP).

La réactivité pour l'ouverture de cette ligne téléphonique est excellente et varie entre 1h et 4 h.

Même si elle est la plus importante des CUMP, la CUMP Paris représente une équipe réduite avec 6,5 équivalents temps, mais elle a la chance de pouvoir s'appuyer sur une centaine de volontaires, qui sont tous des psychiatres, psychologues, infirmières psychiatriques, cadres de santé en psychiatrie qui sont tous formés à l'urgence médico-psychologique, et qui appartiennent majoritairement à des établissements de santé publique et qui peuvent se détacher dans l'intérêt de mission générale. Ils constituent une réserve sanitaire spécialisée et formée à la réponse téléphonique.

Des sessions de formation de ces volontaires sont organisées par la CUMP Paris.

La réponse par téléphone des **Postes d'urgences médicales et psychologiques ou PUMP**

a été mise en place lors des attentats de Londres en août 2017, Barcelone en août 2018, le crash d'Ethiopian Airlines en mars 2019, Kaboul en août 2021, Ukraine en février 2022, etc.

La dernière ouverture de ligne téléphonique a fait suite aux attentats en Israël en Octobre 2023 en collaboration avec les volontaires de la réserve sanitaire.

L'ouverture de la ligne téléphonique est proposée en fonction du décalage horaire et aussi en tenant compte de l'augmentation de l'anxiété des victimes en fin de journée/début de soirée. Dans certains cas France Victimes vient en renfort.

Selon la CUMP Paris, l'adaptation du dispositif téléphonique à chaque situation, impliquant l'offre de secours aux enfants (Association OSE), par exemple, est primordiale.

Lors de situations sanitaires exceptionnelles sur le territoire français ou impliquant des français à l'étranger, la Direction Générale de la Santé (DGS) et la référente nationale et/ou son adjointe des CUMP peuvent décider de donner une dimension nationale aux PUMP. Le PUMP est localisé sur le site du SAMU de Paris voire à Hôtel Dieu.

Le Dr. ABGRALL souligne l'importance de travailler en réseau avec un référent départemental, un référent régional, un référent au niveau zonal (zone de défense) et un référent national pour une coordination optimale au niveau national. Il existe un lien permanent entre le SAMU et la CUMP du territoire impacté.

3. La Task Force Médico-psychologique (TFMP)

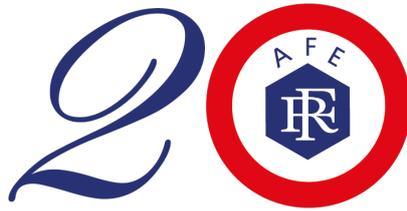
A la demande du Centre Opérationnel de Régulation et de Réponses aux Urgences Sanitaires et Sociales (CORRUSS, qui assure des fonctions de veille), une équipe CUMP a projection rapide (la Task Force Médico-psychologique) a été créée en 2017 lors du passage du cyclone IRMA. Elle est dirigée par le Dr. Nathalie PIETRO, psychiatre Référente Nationale et le Dr. François DUCROCOQ, Psychiatre Référent National adjoint.

La coordination de cette Task Force est assurée par Dominique MESLIER ET Dr. Gaëlle ABGRALL.

Pour la prise en charge médico-psychologique des Français de l'étranger, un groupe de 80 volontaires a été spécifiquement recruté et formé. La TFMP relève la DGS en relation avec le MEAE. Les coordinateurs proposent une équipe. L'équipe projetée est constituée de 2 à 3 personnes choisis parmi les 80 membres de la TFMP. Cette Task Force a été déployée en 2022 en Polynésie et en Nouvelle Calédonie. Elle n'a pas pu l'être en Ukraine compte tenu des risques trop importants. Son déclenchement est pluriannuel.

41^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

14 au 18 octobre 2024



Violences faites aux femmes et aux enfants à l'Étranger



Co-rapporteuses :

Sandrine HULOT, Conseillère des Français de l'Étranger, Etats-Unis d'Amérique

Et Nadya CHAAYA, Conseillère des Français de l'Étranger, Asie centrale et Moyen Orient

Mercredi 16 octobre 2024 ont été auditionnés :

- **Olivia RICHARD**, Sénatrice des Français établis hors de France,
- **Ildé GORGUET**, Sous-Directrice de la Protection des Droits des Personnes, Service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire du MEAE,
- et **David GIANNOULATOS**, chef de bureau de la protection des mineurs et de la famille au MEAE.

Cette audition a été réalisée par deux commissions distinctes de l'Assemblée des Français de l'Étranger : la commission de Sécurité et Risques Sanitaires et la Commission des Affaires Sociales.

La commission de sécurité et risques sanitaires avait déjà interrogé David GIANNOULATOS, chef de bureau de la protection des mineurs et de la famille au MEAE, Alejo VERGA, adjoint au chef de bureau de la protection des mineurs et de la famille et Matthieu DECLERCQ, secrétaire des affaires étrangères, adjoint au sous-directeur de la protection des droits des personnes, spécialiste des déplacements illicites d'enfants. Cette audition avait permis de mieux connaître leur champ de compétences et d'actions dans le soutien de mineurs et d'adultes, victimes de violences domestiques et intrafamiliales à l'étranger (rapport d'octobre 2023, 39ème session de l'AFE).

La présente audition a pour but de connaître le nombre de nouveaux cas et de rappeler les moyens d'aider au mieux ces victimes Françaises à l'étranger.

Madame la Sénatrice Olivia RICHARD, membre de la commission des lois et de la Délégation aux droits des femmes du Sénat fait part de son expérience et de la violence des témoignages auxquels elle a été confrontée tant lors de la préparation du rapport « Femmes à la rue » dont elle était co-rapporteuse, rendu il y a une semaine que dans des auditions avec la CIVIISE (Commission indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux enfants) ou l'OFMIN (Office des mineurs) que dans les témoignages des femmes et des associations de victimes.

Madame la Sénatrice rapporte que 120 femmes sont aidées par an par la DFAE. Or il y a environ 800 000 femmes qui vivent à l'étranger et ce niveau de détection des victimes ne semble pas en accord avec les chiffres nationaux :

1 enfant/10 victime d'inceste et 3/10 d'agressions sexuelles. 97% des cas sont impunis. Selon Madame la Sénatrice Olivia Richard, la difficulté pour faire reconnaître ces crimes viendrait de la présomption d'innocence. L'office des mineurs qui lutte contre la pédopornographie en ligne a déclaré qu'il y aurait depuis 2020 une augmentation de 6000% de cas.

Elle explique qu'en matière de VIF (violences intra-familiales), « tout est pire à l'étranger », dû à l'isolement des victimes, au manque d'informations, et au manque de relais. Une femme expatriée peut par exemple voir ses droits diminués au profit de son conjoint quand elle dépend du VISA de celui-ci, qu'elle ne peut ni travailler, ni conduire, ni détenir de compte en banque. Elle se trouve donc totalement démunie en cas de violences.

Par ailleurs, les dispositifs mis en place en termes de lutte contre ces violences et défense des droits des femmes sont extrêmement variables selon les pays. Certaines législations comme en Espagne, sont plutôt en avance sur ces sujets alors que dans d'autres pays, des actions condamnées en France, comme le mariage avec des mineurs ou même l'inceste ne sont pas condamnées par le droit local.

Madame la Sénatrice salue l'action de l'administration tout en insistant sur le fait que la protection consulaire a ses limites et que l'action des élus et des associations vient en support de ce que peuvent faire les consulats, dans l'urgence.

Elle donne à titre d'exemple les actions menées par Chloé VIALARD, avocate, co-fondatrice du « Support Centre for women, victims of violence » à Singapour en étroite collaboration avec l'Ambassade de France. Un centre où les femmes victimes peuvent trouver dans un même endroit des avocats français et singapourien, gratuitement ainsi que des professionnels et des associations à même de répondre de façon confidentielle à leurs besoins.

Madame Ilde GORGUET indique que la mise à l'abris de mineurs est un objectif immédiat du service de Protection des droits des personnes.

Elle cite la Convention de Vienne de 1963, la charte des droits de l'enfants en 1989, la protection des enfants à l'étranger selon de La Haye de 1996 et la directive sur les violences faites aux femmes, adoptée par la Commission européenne qui la complète au niveau européen. Quand le pays ne fait pas partie des signataires de ces chartes (hors Europe), la DFAE peut intervenir pour prévenir les autorités locales en charge de la protection des mineurs.

Madame Gorguet souligne l'importance de la formation initiale des agents dans les postes dont la disposition de Fiche reflexe et la mise en situation. Elle rappelle qu'il existe un guide

pour les victimes de violences à l'étranger et de l'annuaire des associations locales disponibles pour soutenir les victimes (voir les liens dans le rapport d'octobre 2023, 39eme session de l'AFE).

David GIANNOULATOS

L'intervention du bureau de la protection des mineurs se fait de façon coordonnée avec les consulats et ambassades mais aussi à la demande d'associations françaises saisies de problèmes à l'étranger.

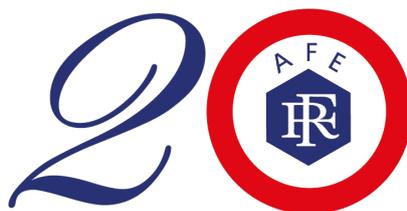
Il indique 109 à 120 cas par an. Le bureau peut intervenir dans des cas d'agressions sexuelles, de viols mais aussi de négligence grave (malnutrition).

Ce sont les établissements scolaires qui la plupart du temps les informe mais aussi les associations locales ou OLES (organisme d'entraide et de solidarité).

Concernant les violences conjugales ou les viols, les agents des postes consulaires accueillent les victimes et leur présentent les différentes options : mise à l'abri par le biais d'associations, dépôt de plainte. Les rapatriements ne sont pas systématiques. Les enfants binationaux ne peuvent pas systématiquement quitter le pays de résidence. Ce sont d'abord les structures locales qui sont sollicitées pour leur venir en aide.

41^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

14 au 18 octobre 2024



Échange avec les élus CFdE au Liban

Rapporteuse : Nadya CHAAYA, Conseillère des Français de l'Étranger, Arabie Saoudite

Le mardi 15 octobre la commission de la sécurité et des risques sanitaires a auditionné les cinq élus conseillers FDE au Liban : Rola ASSI, présidente du conseil consulaire, Ghassan Ayoub, Denise Revers-Haddad, Ziad Nassour et Lucas Lamah. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur sincérité.

Ils ont témoigné avec beaucoup d'émotion, en insistant sur le fait que le pays traverse l'un des moments les plus dangereux de son histoire.

Le Liban ne cesse de traverser des crises majeures depuis 2019, entre effondrement économique, explosion du port de Beyrouth ou encore épidémie de COVID.

Depuis le début du conflit, c'est la guerre qui s'est ajoutée à ces calamités, la situation s'étant particulièrement détériorée depuis trois semaines pour atteindre un bilan de plus de 2300 morts et plus de 10.700 blessés dont une grande partie résultant de ces attaques sont des civils.

La Finul, (Forces intérimaires des nations unies au Liban) dont 700 casques bleus français font partie, n'a pas été épargné de ces attaques.

Les opérations israéliennes dans le sud du pays et les ordres d'évacuation qui ont été donnés par Tsahal aux habitants de la région, toutes confessions confondues, ont mis sur les routes plus de 1,2 million de personnes.

Certains compatriotes ont dû quitter leur maison pour trouver refuge dans des endroits plus sûrs, car même la capitale n'a pas été épargnée.

Les écoles, qui avaient ouvert leurs portes un jour, ont dû passer à l'enseignement à distance dès le début du conflit. Parmi les établissements français, trois ne fonctionnent plus : l'un a cessé ses activités après avoir été touché, un autre, situé dans le Keserwan, est proche d'un village susceptible d'être ciblé, et le troisième est occupé par des déplacés.

Les élus ont également évoqué le volet économique et bancaire, complètement paralysé, rendant les déplacements encore plus difficiles.

Les compatriotes les appellent. Certains souhaitent quitter le Liban, mais ils sont démunis, n'ont pas accès à leur argent gelé dans les banques depuis des années et ne disposent pas de

point de chute en France. Les élus insistent sur l'importance de revoir l'accueil en France pour les Français contraints de quitter leur pays d'accueil. Cette situation incertaine, sujette à une dégradation rapide, les angoisse.

Certains élus, demandent une évacuation immédiate.

Les autorités françaises ont indiqué que des rapatriements ou évacuations n'étaient pas envisagés à ce jour tant que l'aéroport est encore ouvert. Ils proposent l'établissement d'une liste d'urgence pour les Français souhaitant quitter le pays afin de faciliter le travail du poste et de la cellule de crise.

D'autres demandent à la France d'exercer une pression auprès de la classe politique libanaise, responsable, selon eux, de la situation financière, en ciblant notamment certains qui possèdent des biens ou des comptes bancaires en France, afin de les inciter à débloquent des fonds pour une résolution de la crise bancaire.

Les élus sont en contact avec le poste consulaire, qui les associe à des conseils de sécurité.

Une réunion avec les équipes du consulat et les élus a eu lieu le lundi 14 octobre, et ils étaient présents, hier jeudi, au comité de sécurité.

Un grand nombre de Français ne sont plus inscrits sur le registre consulaire en grande partie car leur inscription a expiré et ils ne l'ont pas renouvelé par manque d'informations, de temps ou autre. Les élus nous ont fait part de leur désarroi face à cette situation et demandent de revoir le système de radiation, notamment dans des pays en crise.

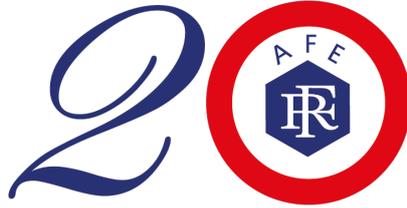
De plus la liste des chefs d'ilots est à ce jour incomplète, et certains ayant quitté le pays. Les élus présents sur le terrain et auprès de la communauté demandent à avoir accès à la liste des chefs d'ilots afin de pouvoir renseigner le poste.

Ils ont exprimé leur sentiment d'impuissance face aux Français qui les sollicitent et qui appréhendent l'avenir.

Les élus insistent sur la nécessité de prendre des mesures politiques immédiates pour instaurer un cessez-le-feu et fournir une aide humanitaire.

41^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

14 au 18 octobre 2024



Risques sanitaires : les mégafeux



Co-Rapporteurs :

Remi Vazelle, Conseiller des Français de l'Étranger, Europe du Nord

Cécile Lavergne, Conseillère des Français de l'Étranger Amérique Latine et Caraïbes

Audition de : Bruno ULLIAC, Contrôleur Général / Chef de la Mission Relations européennes et internationales de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises

Présentation générale de la Mission Relations européennes et internationales

En France, la Direction générale de la sécurité civile dépend du ministère de l'Intérieur et compte parmi ses effectifs 250 000 pompiers soit : environ 45 000 professionnels, 10 000 militaires et 190 000 professionnels.

La Mission Relations européennes et internationales de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises travaille sur deux volets principaux :

- un premier volet dit « structurel », qui est l'expertise que la France met à profit au reste du monde. Il y a plus de 300 missions par an de formation, d'audit et de conseil sur tous les domaines de la sécurité civile : déminage, glissements de terrain, moyens aériens. Ce volet consiste aussi à préparer des accords bilatéraux sur des questions techniques.
- Le deuxième volet consiste à émettre des avis d'opportunité concernant les engagements opérationnels lorsqu'un pays est confronté à une catastrophe ou à une situation difficile et qu'il fait appel à l'aide internationale. Ils travaillent avec le Centre de Crise et de Soutien (CDSE) du MEAE pour analyser la situation et déterminer les moyens que la France peut mettre à disposition ainsi que mettre en place les dispositifs d'évacuation des ressortissants si nécessaire.

Les mégafeux et les risques sanitaires

Le concept de mégafeux date de 2012. Il fait référence à des incendies qui dégènèrent en générant leur propre énergie et en s'autoalimentant avec une propagation erratique et imprévisible du feu.

En France, selon cette définition, il y a eu deux mégafeux : Gonfaron (7 000 hectares en 2021) et Landiras (14 000 hectares en 2022). Quand on parle de mégafeux aux États-Unis, cela ne correspond pas au même phénomène qu'en France. De fait, en Amérique du Nord, le terme est utilisé pour désigner une surface touchée qui se situe à minima à partir de 10 000 hectares, tandis qu'en France, il peut l'être dès que 1000 hectares sont affectés. En Amérique latine, en raison des vastes superficies, on observe une multitude d'incendies : chaque jour, il y a 6 000, 7 000, 10 000 incendies de 300 à 400 hectares. L'Indonésie et la Malaisie sont également des zones inquiétées par ces mégafeux. En Indonésie, par exemple, il y a des feux qui peuvent durer un an parce que le sous-sol est combustible et continue de fumer.

Un problème adjacent aux mégafeux est la pollution de l'air. La pollution de l'air a de grands impacts sur la santé. En Indonésie, par exemple, les services de santé sont régulièrement débordés avec des infections respiratoires touchant les enfants. Ce problème devient même régional avec les vents dominants qui amènent la fumée des feux vers Singapour, Taïwan, le Vietnam, et allant même jusqu'à Hong Kong. Dans certains pays, l'information sur la qualité de l'air n'est pas fiable. Une question écrite sur la mesure de la qualité de l'air dans les Postes consulaires avait été posée en mars 2024. Il nous semble important que cette problématique soit étudiée de manière précise c'est pourquoi ce thème de la pollution de l'air fera l'objet d'un travail spécifique de la Commission de la Sécurité et des Risques Sécuritaires lors de la prochaine Session de mars 2025.

Enfin, une problématique additionnelle sur le thème des incendies a été mentionné par Monsieur le Colonel et concerne l'apparition des nouvelles technologies qui posent des problèmes d'incendies avec les batteries électriques de véhicules qui ne sont pas nécessairement aux normes et qui entraînent des départs de feu et des explosions difficiles à contrôler.

Interventions de la Mission sur les mégafeux

Sur la question des incendies de forêt, la mission travaille sur plusieurs axes : la prévention, la sensibilisation, la réponse, et la reforestation.

En France, la Mission travaille avec les services météorologiques pour mieux comprendre les risques de départ d'incendie et les risques de propagation. En matière de sensibilisation, la Mission travaille en lien avec les élus locaux, particulièrement dans les zones touristiques, avec des populations touristiques qui ne sont pas ou peu sensibilisés à ces incendies.

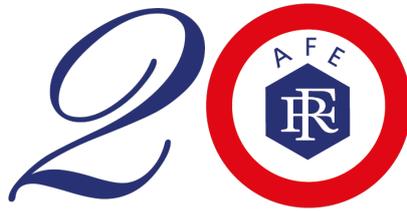
A l'étranger, la Mission travaille avec l'officier de liaison de l'Ambassade ainsi qu'avec les coopérants de protection civile qui concerne 19 pays dont 14 en Afrique. La Mission est également en liaison permanente avec le Centre de crise et de soutien (CDCS).

En cas de crise la Mission envoie souvent du personnel pour faire une évaluation de la situation – par exemple au Tchad pour amener des machines de potabilisation d'eau pour permettre de distribuer de l'eau a des populations qui n'ont plus d'eau et au Liban les demandes affluent en ce moment et elles sont en train d'être analysées et priorisées.

Conclusion : En raison de multiplicité d'événements climatiques extrêmes, comme la sécheresse ou la canicule, le rapport du GIEC (2019) prévoit une augmentation des mégafeux en particulier pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Europe du Sud. Dans ce contexte il est capital que les Français de l'étranger qui résident dans des zones exposées aux mégafeux puissent disposer d'informations fiables sur les risques sanitaires auxquels ils font face.

41^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

14 au 18 octobre 2024



Rôle et impact des médias dans la sécurité des Français de l'étranger



Rapporteuses :

Cécile Lavergne Conseillère des Français de l'Étranger Amérique latine et Caraïbes
Catya Martin, Conseillère des Français de l'étranger Asie/Océanie

La commission Sécurité et Risques Sanitaires a auditionné M. Roland Husson, Directeur Général de France Médias Monde (FMM), et M. Laurent Cagna, Directeur des Relations Institutionnelles et de la francophonie de TV5 Monde pour aborder le sujet de la sécurité de nos compatriotes à l'Étranger.

France Médias Monde

Le groupe France Médias Monde comprend quatre chaînes de télévision : France 24 en français, en anglais, en espagnol et en arabe. Ce sont quatre chaînes qui travaillent bien sûr en synergie, mais qui ont des contenus adaptés. Il y a aussi RFI, Radio France Internationale, diffusée en français dans 16 langues. Et MCD, Monte Carlo Doualiya, une radio entièrement arabophone diffusée au Moyen-Orient. Le groupe a été créé en 2012 en regroupant ces médias et en les développant.

FMM a une audience de 255 millions de personnes (à noter une augmentation de 100 millions depuis octobre 2017) chaque semaine avec un Budget annuel d'environ 100 millions.

Il est important de noter le contexte extrêmement concurrentiel dans le monde entier avec les médias chinois et russes ou turcs qui ont récemment proposé un service en français.

Sur le continent africain, la chaîne a une présence forte avec plus de 60% et est donc plus exposée à la problématique de la sécurité.

Ces équilibres en termes d'audience contribuent à la sécurité, ou en tout cas à la manière dont l'information est diffusée dans un contexte de prolifération des fake news souvent liés à l'essor de l'utilisation du numérique, en lien avec des situations qui touchent également à notre démocratie.

France Média Monde et de TV5, sont conscients sur le fait que la sécurité de nos compatriotes reste une préoccupation quotidienne pour eux. « *Nous avons à l'esprit en permanence la sécurité de nos compatriotes et des populations auxquels on s'adresse* », tiennent-ils à préciser.

L'équipe de FMM est consciente que la lettre « F » dans l'intitulé du nom du groupe peut, en cas de crise, devenir une cible. « *Nous avons toujours fait extrêmement attention à l'information que nous donnons. Cela nous anime quotidiennement dans la pratique de notre métier* », expliquent-ils.

Un contexte également lié à l'évolution technologique de la consommation d'information sur les réseaux sociaux, dans le numérique, avec une prolifération de fausses informations, de désinformation, en particulier concernant la démocratie occidentale en France, notamment en Afrique et dans le monde arabe. Il est important d'avoir une forte connexion avec les Français de l'étranger, ce qui est déjà le cas.

Cela est aussi établi sur le plan institutionnel, dans notre processus administratif, dans la définition établie par la loi, il y a des personnalités qualifiées par l'ARPOM, le régulateur, ainsi qu'un représentant des Français de l'étranger. Il s'agit de notre collègue AFE Jean BaKa-Domenovo, qui occupe cette fonction depuis cette septembre 2024.

Cette connexion se traduit également dans les programmes, qui sont réalisés ou en lien avec les Français de l'étranger. Par exemple, sur RFI, il existe un partenariat avec le *Petit Journal.com* pour une émission appelée « Vivre ailleurs », destinée aux Français de l'étranger.

FMM est également partenaire du Trophée des Français de l'étranger, bien connu dans cette Assemblée. En situations de crise, le fait que cette connexion soit déjà établie permet d'être plus réactifs face à la situation de nos compatriotes à l'étranger.

Ainsi, dans les situations de crise, et malheureusement en ce moment, elles sont de plus en plus fréquentes, le fait de diffuser une information vérifiée et professionnelle contribue, notamment dans les situations où les informations se propagent de manière incontrôlée, à rétablir la situation.

Concernant les effectifs en termes de journalistes du groupe, le réseau permanent de France 24 compte environ 200 personnes dans différentes langues. Les reporters, qui partent en mission pour une à trois semaines, reçoivent une formation intensive organisée par le directeur de la sécurité. Cette formation inclut des simulations, des exercices de tir et de déminage, et se déroule dans un environnement sécurisé. Des médias publics et privés, comme BFM, participent également à cette formation.

Le directeur de la sécurité assure un suivi constant des journalistes en zone dangereuse, validant leurs déplacements et minimisant les risques. En cas de doute, une concertation avec la direction est effectuée pour autoriser ou non certains déplacements.

France 24 dispose aussi d'un réseau de journalistes freelances, sélectionnés sur la base de leur expérience professionnelle. Bien qu'il y ait des contrôles, il est possible que des publications problématiques apparaissent sur leurs réseaux privés, mais cela n'a jamais posé de problème sur les antennes ou les réseaux sociaux de France Médias Monde.

Un autre aspect très important est que nos journalistes sont très sensibilisés aux questions de sécurité, pour des raisons qui concernent aussi nos activités et l'histoire de notre entreprise. Vous le savez peut-être, mais France Médias Monde a payé un lourd tribut avec des journalistes qui ont été assassinés il y a 11 ans au Mali, où deux journalistes de RFI ont été enlevés et tués, ce qui fait que nous avons mis en place une Direction de la Sécurité, et que tous nos journalistes sont formés à ces questions.

Le directeur de la sécurité assure un suivi 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des journalistes qui se trouvent dans des zones dangereuses, en général sur des terrains de guerre, et il valide les déplacements qu'ils envisagent. Les journalistes l'informent de leur itinéraire

Cette prise de conscience se fait à tous les niveaux, y compris au sein de la rédaction. FMM se fixe des règles et va jusqu'à l'embargo de certaines informations lorsque cela est nécessaire pour la sécurité de nos compatriotes. « Cela peut arriver dans des zones où la situation est tendue et/ou les informations peuvent prêter à réaction auprès des populations françaises ou pas. Dans certaines situations il y a une nécessité de très grande prudence », indiquent-ils.

Les journalistes de la rédaction en tant que porteurs du média pour lequel il travaille, sont aux premières loges du risque encouru. Ex : assassinat de journalistes de RFI.

Les deux intervenants rappellent qu'aucun sujet à Paris n'est fait sans que le correspondant local ne soit consulté, évitant ainsi la diffusion d'informations pouvant mettre en danger des populations sur place.

Depuis 2014, une série de procédures et d'outils ont été mis en place sur les risques tant pour les journalistes des rédactions que pour les populations sur place.

Depuis 2020, nous avons fait un effort supplémentaire en signant une convention avec le Centre de crise et de soutien, qui prévoit qu'en cas de demande, nous puissions diffuser des messages à destination des Français.

Cela peut être en cas de crise, mais aussi des messages de rappel, d'écriture, etc. Et cela peut également inclure, en cas de crise grave, la diffusion de messages concernant la localisation, les procédures d'évacuation

Une centaine de journalistes sur l'ensemble des correspondants travaillent sur des zones à risque. Une formation sécurité a donc été mise en place. Les journalistes sont sensibilisés aux questions de sécurité

FMM a mis en place une direction de la sûreté ou tous sont formés à ces enjeux de sécurité, cette formation est dirigée par un ancien colonel. Les différentes rédactions sont également conscientes des problématiques liées aux informations divulguées. Tous restent très vigilants en cas de crise sur les infos données.

Un point de situation sur la sûreté est effectué de façon permanente avec un suivi des correspondants au long court. Une évaluation est faite sur le besoin éditorial et les enjeux en termes de sécurité. Une fois cette évaluation terminée, la stratégie de travail se fait en relation étroite avec les rédactions pour organiser le travail sur le terrain.

Une fois sur le terrain il y a un contact permanent avec les rédactions et la direction de la sûreté.

FMM a établi une carte des risques dans le monde. Cette carte, différente de celle diffusée par le MEAE, a été faite en fonction du niveau de sécurité spécifique aux médias. Les moyens sont mis en face pour réduire le risque, le travail des correspondants devant se faire. « *Nous restons très prudents mais il est important pour nous d'informer, c'est notre métier* ».

TV5 :

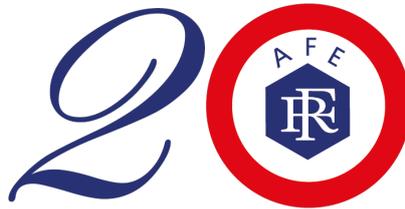
Laurent Cagna de TV5, réseau mondial de 40 chaînes, présents dans 200 pays en 11 langues. Depuis 4 ans, TV5 dispose d'une plateforme de diffusion de contenus en anglais, sous-titrée dans six langues.

La multilatéralité est financée par six États et gouvernements : la France, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la partie francophone de la Belgique, la Confédération Suisse, le Canada fédéral, le Québec, et la Principauté de Monaco.

Les problématiques et préoccupations sont communes avec celles précédemment mentionnées par FMM même si le côté multilatéral ouvre de nombreuses portes et protège parfois des décisions brutales et arbitraires, comme les coupures de signal que subit parfois la presse française. Certains États, hésitent à couper brusquement ces chaînes en raison de leur statut d'opérateur de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'investissement modeste dans des productions, notamment africaines. Cela incite les gouvernements étrangers à éviter des décisions politiques abruptes qui servent souvent des objectifs internes. Cela renforce ainsi la responsabilité de l'organisation, permettant aux compatriotes de recevoir des programmes et des informations.

La chaîne n'est pas seulement dédiée à l'information, celle-ci représente environ 20 % des activités. Il n'y a pas de réseau correspondant aux étrangers, et l'accent est mis principalement sur les chaînes qui financent l'organisation. Cependant, la vigilance reste la même, et les problématiques rencontrées sont identiques. Une grande attention est portée à la sensibilisation des équipes éditoriales partant sur le terrain, notamment en matière de sécurité.

L'équilibre reste cependant précaire, avec des restrictions financières publiques qui affectent la présence et le développement de la chaîne. La concurrence provient d'entités qui, elles, ne manquent pas de ressources, et qui, au-delà d'affecter la démocratie et l'information, nuisent également à la sécurité des compatriotes. En collaboration avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi qu'avec d'autres ministères des États qui financent, une grande vigilance est portée sur la sécurité des ressortissants étrangers.



Rapport d'auditions sur la Réserve citoyenne pour les Français de l'étranger.

Rapporteurs d'audition :

Pierre Leducq, Conseiller des Français de l'étranger Asie/Océanie

Baudouin de Marcellus, Conseiller des Français de l'étranger Péninsule ibérique

Avraham Benhaim, Conseiller des Français de l'étranger Afrique centrale, australe et orientale

Audition de 3 officiers de la Réserve à la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (DGRIS) du ministère des Armées.

La DGRIS est dirigé par une personne civile avec une sous-direction militaire.

Il s'agit d'une direction politique de défense pour donner les orientations politico-militaires dans le monde et gagner en influence.

Le rôle de la DGRIS est :

- Rayonnement des armées
- Enseignement de la défense
- Résilience de la Nation
- Expertise
- Aide au recrutement et à la reconversion
- Vecteur d'influence

La DGRIS travaille en inter-service avec différent ministères. Elle forme et coordonne les attachés de défense. C'est un générateur d'idées et un moteur d'énergie pour l'intérêt collectif.

La DGRIS fait partie de la CIOR (Confédération interalliée des officiers de réserve) qui dépend de l'OTAN.

La CIOR est composée de 1,3 millions de réservistes de 34 pays membres et non membres de l'OTAN.

Une des activités de la CIOR est l'académie des langues, qui enseigne l'anglais et le français langue étrangère, en mettant l'accent sur le lexique militaire et permet de maintenir une présence et les standards de l'OTAN.

La France est candidate à la présidence de la CIOR pour la période 2028-2030.

La réserve militaire.

La finalité de la réserve militaire est le renforcement capacitaire des armées et la cohésion nationale.

Il y a une volonté politique de consolider les capacités militaires pour 2035 avec un effectif global de 300 000 personnes dans l'armée dont 100 000 réservistes mieux formés et la possibilité de les envoyer dans des zones de combats.

Le service des réservistes est composé de profils hétérogènes ce qui crée une forte richesse en interne ainsi que pour l'armée d'active.

Le profil des réservistes opérationnel :

- 30% en France, 70% à l'étranger
- 33% de femmes, 77% d'hommes
- 4 corps d'armée sont représentés, terre, air, mer, gendarmerie

La réserve citoyenne de défense et de sécurité.

La réserve citoyenne, rattachée à la réserve militaire, connaît une croissance soutenue. Forte de 6500 personnes, elle rassemble des citoyens engagés tant en France qu'à l'étranger. Ces volontaires, dont 70% sont issus de la société civile, apportent leur expertise et leur motivation au service de la défense nationale. Les volontaires de la réserve citoyenne sont présents dans 35 pays, témoignant de l'ouverture internationale de cette réserve.

La DGRIS est intéressée par notre assemblée et le vivier potentiel de réservistes que nous représentons du fait de notre engagement en circonscription.

L'officier de la DGRIS rappelle cependant que l'engagement dans la réserve citoyenne n'est pas une récompense ou pour obtenir un grade. Il s'agit d'être utile et de vouloir donner un sens à son engagement. De plus l'intégration dans la réserve citoyenne n'est pas automatique, une enquête de moralité et de sécurité et de l'environnement du postulant est effectuée.

Il a été convenu avec l'officier de la DGRIS que la commission de sécurité sera l'interlocuteur pour toutes celles et ceux d'entre nous qui souhaiteraient postuler à la réserve citoyenne.